

**Conseil économique et social**Distr. générale  
21 septembre 2024Français  
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique  
Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies  
sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle  
mondiale**

Dixième réunion

Addis-Abeba (hybride), 30 octobre-1<sup>er</sup> novembre 2024

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Présentation de rapports****Rapport sur les activités du Comité régional****I. Introduction**

1. Le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale entend jouer un rôle de premier plan dans la définition du programme de développement de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et la promotion de l'utilisation de cette information pour relever les défis mondiaux cruciaux qui affectent le continent. Il constitue un forum de liaison et de coordination entre les États, ainsi qu'entre ceux-ci et les organisations internationales, favorisant l'élaboration de politiques mondiales, la préservation des compétences, des connaissances, des normes et des données, et la création de synergies propices à des réponses rapides aux problèmes et aux urgences.

2. Tel qu'il est conçu, le programme de travail du Comité régional est articulé autour des objectifs suivants :

a) Promouvoir et soutenir les activités techniques concernant l'élaboration de normes, l'interopérabilité et la prestation de services électroniques harmonisés de manière à anticiper l'utilisation potentielle des ressources en matière d'information géospatiale sur le continent ;

b) Renforcer les mesures visant à aligner les besoins et intérêts spécifiques de l'Afrique sur les mécanismes internationaux ;

c) Encourager et faciliter l'intégration des activités statistiques et géographiques pour aider à suivre les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

3. Certes, l'orientation stratégique fournie par la communauté mondiale d'experts est essentielle à la mise en œuvre de ses travaux, mais le Comité régional lui-même ne ménage aucun effort pour élaborer des politiques adaptées aux questions africaines et veiller à ce que les organismes nationaux puissent répondre à leurs préoccupations spécifiques.

4. La Commission économique pour l'Afrique (CEA), en tant que secrétariat du Comité régional, a le plaisir de soumettre pour examen le rapport sur les activités menées par le Comité régional depuis sa neuvième réunion. Le

\* E/ECA/GGIM-A/10/1/Rev.1.



rapport comprend une description des mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées lors de cette réunion, ainsi que d'autres activités considérées comme présentant un intérêt pour les États Membres de l'ONU et d'autres partenaires. Le contenu du rapport porte sur les questions de politique générale et les questions techniques, la capacité et la sensibilisation, ainsi que la coopération et la coordination internationales.

## II. Objectifs

5. Le champ d'action actuel du Comité régional est conforme à son objectif de soutenir les priorités et les initiatives régionales. Il s'agit d'encourager et de continuer à accroître l'utilisation des ressources d'information géospatiale, y compris les données, les informations et les services, dans les processus décisionnels qui conduisent au développement durable, à la croissance économique, à la protection de l'environnement, à l'exploitation et à la gestion judicieuses des ressources, et au progrès social, et de faire en sorte que les données et informations géospatiales appropriées soient disponibles et facilement accessibles pour l'ensemble de la communauté des utilisateurs de différentes manières, notamment par les mesures suivantes :

a) Construire et exploiter les ressources d'information géospatiale, y compris les données spatiales, les normes communes, les applications et les services, afin de soutenir les initiatives régionales et d'améliorer la disponibilité et l'utilisation des données spatiales pour une prise de décision éclairée dans le cadre du programme de développement du continent ;

b) Soutenir les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable et suivre les progrès réalisés à cet égard, étant donné que plus des deux tiers des indicateurs requis à cet effet nécessitent des ensembles de données géospatiales, telles que des données de télédétection et d'observation de la Terre, qui peuvent servir de base à la prise de décision, au suivi et à la responsabilisation fondés sur des données probantes ;

c) Aider les États et les institutions sous-régionales et régionales à élaborer et à mettre en œuvre des infrastructures de données spatiales et des cadres d'information géospatiale intégrés aux niveaux régional et national ;

d) Renforcer le lien entre les statistiques et l'information géospatiale en intégrant les capacités de la technologie géospatiale dans les processus statistiques<sup>1</sup> ;

e) Fournir aux États un soutien technique dans l'utilisation des systèmes d'information géographique, de la télédétection et d'autres solutions et outils d'information géographique, ainsi que dans l'analyse et la présentation des données socioéconomiques afin de faciliter leurs travaux de recherche et d'analyse au niveau national ;

f) Promouvoir des stratégies globales d'information géospatiale qui permettent et encouragent les liens avec les programmes et initiatives internationaux, ainsi que les partenariats et la collaboration au sein de la communauté de l'information géospatiale en Afrique et dans le monde, en vue d'élargir les possibilités d'accès à diverses formes de soutien, y compris les données, les conseils sur les politiques à adopter, l'expertise technique, l'orientation stratégique et le financement.

---

<sup>1</sup> La réalisation des objectifs de développement durable passe par l'adoption de nouvelles approches d'acquisition et d'intégration de données afin d'améliorer la disponibilité, la qualité, l'actualité et la ventilation des données. Le Comité régional élabore actuellement le cadre statistico-géospatial mondial qui permettra de définir la manière dont les informations géospatiales peuvent être utilisées et intégrées dans les cadres de suivi des progrès réalisés au regard des indicateurs des objectifs.

### III. Cadre intégré de l'information géospatiale

6. La lenteur des progrès dans l'élaboration de plans d'action nationaux basés sur les circonstances propres à chaque pays n'a pas empêché les États de poursuivre leurs efforts. La plupart des pays en sont encore aux premières étapes de l'évaluation des besoins et de l'analyse de la situation ; en revanche, le Cameroun, le Mali, le Mozambique et le Rwanda ont obtenu des résultats tangibles.

7. Le Cameroun a réalisé des progrès substantiels en ce sens qu'il a achevé l'élaboration de son plan d'action national et commencé à mettre en place le centre de données national.

8. Le Mali a organisé plusieurs ateliers afin d'offrir aux personnes issues de divers ministères et services gouvernementaux, de la communauté universitaire et du secteur privé l'occasion d'examiner, d'affiner, d'améliorer et de finaliser les étapes vers le développement du plan d'action national relatif au Cadre intégré de l'information géospatiale. Au cours des réunions consultatives, les participants sont parvenus à un consensus sur les étapes détaillées à franchir pour atteindre les objectifs stratégiques à court et à long terme sur le renforcement de la gestion intégrée de l'information géospatiale dans le pays. Les ateliers ont été l'occasion :

a) D'élargir et d'approfondir les consultations entre les parties prenantes nationales et, ainsi, de collecter et d'examiner les contributions pertinentes et de constituer des groupes de travail ;

b) D'élaborer un plan détaillé concernant les parties prenantes, les besoins, les priorités, les normes et l'interopérabilité ;

c) D'identifier les institutions dépositaires de données géospatiales et les ensembles de données fondamentales dans le pays, d'organiser des visites auprès de ces institutions et de collecter des données supplémentaires ;

d) De déterminer les liens nécessaires entre le Cadre intégré de l'information géospatiale et les stratégies nationales, telles que celles relatives à l'infrastructure nationale de données spatiales et au développement statistique.

9. Le Mozambique a achevé les deux premiers volets (planification et préparation, puis évaluation et analyse) de l'approche de l'élaboration du plan d'action national élaborée par l'ONU et travaille actuellement à la conception et à l'élaboration du plan lui-même<sup>2</sup>.

10. Le Rwanda a élaboré son plan stratégique pour l'arpentage, les systèmes d'information géographique et la cartographie pour la période 2024-2029. Cette stratégie servira de base à l'élaboration de son plan d'action national relatif au Cadre intégré de l'information géospatiale.

11. Le Comité régional a contribué aux travaux du groupe de haut niveau du Cadre intégré de l'information géospatiale. En collaboration avec le Comité régional et la Division de statistique de l'ONU, la CEA a organisé à Addis-Abeba, du 23 au 28 octobre 2023, une consultation et une réunion d'experts inédites, dont l'objectif était de tenir avec les responsables géospatiaux de certains États d'Afrique, à savoir le l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et le Mozambique, des discussions sur le renforcement de leurs capacités de gestion de l'information géospatiale et sur la mise en œuvre du Cadre. Lors de la réunion, les participants ont examiné et affiné leurs approches, en privilégiant une démarche inclusive, intégrée,

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur cette approche, voir le site web sur la partie 3 du Cadre intégré de l'information géospatiale : <https://ggim.un.org/UN-IGIF/part3.cshml>.

autonome et dirigée par les pays pour exploiter les capacités de la technologie géospatiale au service du développement durable.

#### **IV. Intégration des informations géospatiales et statistiques**

12. La série de recensements de la population et de l'habitat de 2020 a contribué à mettre en évidence une augmentation significative de l'utilisation des coordonnées géographiques lors des opérations de recensement en Afrique. Ces progrès ont été attribués à l'intégration de la géographie et des statistiques.

13. En Afrique, le Comité régional a fait de la fusion des données géospatiales avec les informations socioéconomiques et autres une priorité absolue et a, de ce fait, créé un groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'action africain pour l'intégration des données géospatiales et statistiques. La dynamique d'intégration de la géographie dans les statistiques s'accélère et il ressort clairement que cette intégration jouera un rôle crucial dans les efforts visant à définir et à éclairer les politiques et les décisions futures à l'échelle mondiale.

14. C'est pourquoi les organismes nationaux de statistique ont déployé des efforts considérables pour combler le fossé entre les données statistiques et les données géospatiales, en soulignant l'importance de la connaissance et de la mise en œuvre des cadres en tant qu'éléments essentiels de l'intégration. De nombreux États utilisent les technologies de l'information géospatiale à diverses fins, telles que la délimitation des zones de recensement à l'aide de centroïdes et de frontières, la détermination de l'emplacement des bâtiments et des unités d'habitation, l'identification et la cartographie des routes et d'autres caractéristiques importantes, notamment les chemins de fer, les étendues d'eau, les installations et les monuments. Les résultats montrent que, d'une part, la technologie de l'information géospatiale est largement utilisée et revêt une grande importance pour la collecte et l'analyse des données en Afrique et que, d'autre part, le continent apprécie de plus en plus cette technologie et son rôle dans le développement et le progrès.

15. Lors de la neuvième réunion du Comité régional, le groupe de travail exécutif sur l'intégration de la géographie dans les statistiques a organisé un atelier sur le géocodage, destiné à améliorer les compétences des participants, leurs connaissances et leurs méthodes de collaboration afin de favoriser l'intégration efficace des données statistiques et géospatiales. Cet atelier était certes axé sur le contexte africain, mais l'apprentissage et les nouvelles normes et méthodologies qui en ont résulté pourraient être bénéfiques à l'échelle mondiale. La présentation d'exemples de réussite, la mise en place d'outils et de méthodologies et l'examen des défis du moment contribuent à faire en sorte que les données géospatiales et statistiques soient utilisées efficacement pour une prise de décision plus éclairée dans de nombreux domaines.

16. Le Comité régional a organisé, par l'intermédiaire de la CEA et en partenariat avec les bureaux nationaux de statistique du Kenya, du Royaume-Uni et du Togo, ainsi qu'avec le Fonds des Nations Unies pour la population, plusieurs ateliers de renforcement des capacités afin de doter les participants des compétences et des connaissances nécessaires au développement de systèmes de géocodage pour l'analyse spatiale des données censitaires en Afrique. Grâce à une formation pratique, notamment sur les outils logiciels d'information géographique, les participants ont appris des méthodes d'analyse et de diffusion des données censitaires géoréférencées afin d'identifier les variations spatiales en relation avec les indicateurs des objectifs de développement durable et d'autres domaines thématiques du recensement. La formation a permis de renforcer la capacité des États à cartographier les données géolocalisées ou géocodées, à les analyser et à les combiner avec

d'autres données censitaires afin d'obtenir une analyse plus détaillée. En outre, les participants ont pris connaissance des expériences des pays en matière d'utilisation et d'échange de données pour la cartographie géospatiale et l'analyse des recensements, ce qui leur a permis d'améliorer leur compréhension des méthodes et des logiciels pertinents. C'est ainsi que le Malawi et le Zimbabwe ont pu mettre au point leur propre système de codification pour l'analyse spatiale de leurs données censitaires.

## V. Cadres directif et juridique

17. Le Comité régional a réalisé une étude sur l'élaboration d'un mécanisme global de gouvernance de l'information géospatiale en Afrique, avec pour objectif général d'obtenir que les plus hautes autorités politiques reconnaissent l'importance de l'information géospatiale en Afrique.

18. Parmi les résultats préliminaires de l'étude, figure l'identification des pistes d'action suivantes :

a) Définition de la vision d'une gestion efficace de l'information géospatiale à l'échelle mondiale en Afrique et des objectifs à long terme qui y sont associés ;

b) Élaboration d'une note d'orientation pour démontrer, en s'appuyant sur des données tangibles, le rôle et l'importance de l'information géospatiale dans le développement durable, notamment en ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ;

c) Nomination d'un comité de haut niveau pour la promotion de l'information géospatiale en Afrique ;

d) Sollicitation de l'appui des chefs d'État africains en vue de l'organisation d'une conférence spéciale sur la mise en place d'un mécanisme intergouvernemental, tel qu'une conférence des ministres sur l'information géospatiale ;

e) Engagement financier des membres du Comité régional.

19. Il est devenu essentiel pour les États africains d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de gestion de l'information géospatiale et des cadres juridiques adaptés aux progrès technologiques, en particulier à l'avènement de l'intelligence artificielle, afin de permettre aux autorités chargées de l'information géospatiale sur le continent de réglementer et de produire des informations géospatiales opportunes et exactes, puis de les partager avec tous les utilisateurs. En l'absence de ces politiques et de ces cadres, les autorités compétentes pourraient bientôt perdre leur raison d'être, étant donné que leurs rôles pourraient être effectivement assumés par de grandes entreprises de haute technologie, ce qui représenterait une grave atteinte à la souveraineté nationale.

## VI. Production de connaissances, sensibilisation et renforcement des capacités

20. La collaboration s'est poursuivie avec la Section de l'information géospatiale du Secrétariat de l'ONU afin d'aider les États d'Afrique à éditer, à mettre à jour et à valider les bases de données géographiques nationales sur la délimitation du deuxième niveau administratif.

21. Par l'intermédiaire de la CEA, le Comité régional a finalisé l'élaboration d'un recueil de sources de données pour le suivi des effets des changements climatiques en Afrique. Ce recueil, qui met en exergue la nécessité de disposer d'un ensemble de sources de données complet et accessible pour surveiller et

analyser les effets des changements climatiques sur le continent, est utile pour les décideurs, les chercheurs et les autres parties prenantes. Son élaboration a nécessité l'identification des sources de données pertinentes, l'harmonisation des données et la garantie de l'exactitude et de l'accessibilité des données. Son objectif est de fournir une approche fondée sur des données probantes pour relever les défis des changements climatiques en Afrique et promouvoir des initiatives de développement durable.

22. En outre, le Comité régional a entamé une étude sur les moyens de mettre l'urbanisation au service de l'Afrique, l'objectif étant d'élaborer un cadre spatial urbain à l'échelle régionale. Ce cadre guidera l'utilisation des sources de données géospatiales pour la cartographie et le suivi de l'urbanisation sur le continent, contiendra des sources de données fiables et visera à aider les urbanistes et les décideurs à prendre des décisions éclairées sur la gestion de la croissance et du développement urbains.

23. La rapidité de l'urbanisation et les défis qui y sont associés font de la planification urbaine durable et équitable un besoin pressant dans les villes africaines. Par conséquent, des données et des techniques géospatiales et statistiques, telles que l'estimation des petites zones et l'analyse de l'adéquation spatiale, ont été utilisées pour tenter d'évaluer la pertinence de l'élaboration d'un cadre spatial urbain. L'objectif principal d'un tel cadre est de créer des villes économiquement dynamiques, résilientes, connectées et socialement équitables en établissant un modèle urbain compact et polycentrique qui aide à promouvoir l'utilisation mixte des terres, le logement abordable, l'équité sociale, la connectivité, la mobilité, la résilience, la croissance économique et l'innovation. En utilisant la puissance de l'intelligence géospatiale et de l'analyse spatiale approfondie, l'étude fournit des indications précieuses pour façonner l'avenir du développement urbain en Afrique. Le plan directeur qui en résulte pour les cadres spatiaux urbains, tel qu'illustré par l'étude de cas de Luanda, sert de modèle pour un développement urbain durable et inclusif dans les villes africaines, avec des résultats et des recommandations qui peuvent être reproduits dans d'autres villes du continent.

24. Une étude est en cours pour explorer l'intégration des données géospatiales dans l'estimation des petites surfaces dans le secteur de la santé. Dans le cas de Luanda, une régression EBK (krigeage bayésien empirique) intégrant les coordonnées géographiques a permis de tenir compte de l'autocorrélation spatiale et des variations des résultats sanitaires, ce qui a donné lieu à des prédictions plus précises. En outre, l'inclusion de covariables spatiales dans le modèle permet une analyse spatiale complète, mettant en évidence les tendances et les modèles locaux qui pourraient être ignorés par les modèles de régression traditionnels sans informations spatiales. Pour les chercheurs et les décideurs qui s'attaquent aux problèmes de santé en Afrique, cette méthodologie offre une solution qui change la donne.

25. Grâce à l'Alliance des données sur les objectifs de développement durable, de nombreux États ont pris des mesures pour partager et publier leurs ensembles de données géospatiales nationales, qui sont essentielles pour suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030. L'Alliance n'a été lancée qu'en 2021, mais elle a déjà beaucoup progressé dans la compréhension des besoins des États et dans la mise à disposition des ressources qui leur manquent. Il reste cependant beaucoup à faire pour soutenir efficacement les États. Pour renforcer les capacités et les compétences, les centres d'excellence des Nations Unies pourraient contribuer à l'introduction de ressources et d'initiatives. Les ressources seraient axées sur les compétences et l'expertise, plutôt que sur le financement des institutions. Par exemple, l'élaboration de plans d'action nationaux pour le Cadre intégré de l'information géospatiale est un processus continu qui vise à comprendre la proposition de valeur et les messages. Chaque État reconnaît que l'apprentissage et le progrès sont constants et que, si l'élan

est maintenu dans la bonne direction, tout le monde s'en portera mieux à l'avenir.

## VII. Partenariats et collaboration à l'échelle régionale et internationale

26. Le Comité régional a participé activement à diverses initiatives, veillant à ce que des progrès substantiels soient réalisés pour l'Afrique. En particulier, il a participé à des activités liées à l'Alliance des données sur les objectifs de développement durable et à la mise en œuvre du Cadre intégré de l'information géospatiale. L'infrastructure de connaissances géospatiales a toutefois laissé apparaître des lacunes, qui rendent nécessaires des efforts de renforcement des capacités et des améliorations. Malgré ces défis, le Comité régional a continué à se consacrer à la réalisation de ses objectifs.

27. Le Comité régional a participé ou contribué aux manifestations et activités suivantes :

a) La treizième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, assortie de manifestations parallèles, qui s'est tenue à New York du 31 juillet au 4 août 2023 et au cours de laquelle les participants ont élargi leurs réseaux et tiré parti de l'expérience des représentants d'autres régions ;

b) Les travaux et réunions de divers groupes d'experts et groupes de travail, notamment le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale, le Groupe de travail sur l'information et les services géospatiaux en cas de catastrophe et le Groupe d'experts interinstitutions chargé des statistiques relatives aux catastrophes ;

c) Les travaux du Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré de l'information géospatiale ;

d) Les travaux du sous-comité de géodésie, au cours desquels la Côte d'Ivoire a été élue au comité consultatif international du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies ;

e) La semaine de travail de la Fédération internationale des géomètres, tenue à Accra du 19 au 24 mai 2024, qui était articulée autour de trois thèmes : attirer et retenir les jeunes, adopter la géo-informatique et mettre les données spatiales au service de l'action climatique. Les participants ont souligné que le développement durable en Afrique passait par l'utilisation efficace de l'innovation et de la technologie, qui, à leur tour, nécessitaient une infrastructure géodésique complète et des cadres d'information géospatiale intégrés avec des politiques connexes, des dispositions institutionnelles et une intégration harmonieuse des données. Le Comité régional a souligné qu'en faisant du géocodage un élément normalisé de la collecte de données, on améliorerait considérablement le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui permettrait de prendre de meilleures décisions ;

f) La réunion du Bureau élargi du Comité d'experts ;

g) La semaine géospatiale, parrainée par la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection et tenue au Caire du 2 au 7 septembre 2023, au cours de laquelle une série d'ateliers a été organisée par une trentaine de groupes de travail de la Société. Cette manifestation a offert aux universitaires internationaux, aux étudiants diplômés, aux futurs scientifiques et aux représentants des secteurs industriels une tribune pour apprendre, partager des connaissances et échanger des données d'expérience sur l'utilisation de la technologie géospatiale au service du développement durable et d'une meilleure qualité de vie pour les populations du monde entier ;

28. La participation du Comité régional à ces divers programmes et initiatives a contribué à renforcer les partenariats et à inspirer la collaboration internationale pour le développement de l'espace en Afrique, conformément à la mise en œuvre de la politique et de la stratégie spatiales africaines.

## **VIII. Neuvième réunion du Comité régional**

29. La neuvième réunion du Comité régional et la trente et unième Conférence cartographique internationale se sont tenues l'une à la suite de l'autre au Cap, en Afrique du Sud, du 14 au 18 août 2023. La réunion a rassemblé plus de 80 participants, dont des membres du Comité régional et de son conseil exécutif, ainsi que des représentants des autorités nationales chargées de la cartographie, de l'arpentage et des statistiques. Des experts de la communauté universitaire, des instituts de recherche, des gouvernements, de la société civile, des organisations industrielles et du secteur commercial, ainsi que des représentants d'organisations sous-régionales et régionales ont participé à la réunion.

30. Des représentants des 25 pays africains suivants ont participé à la réunion : Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

31. Des personnes ressources et des observateurs des pays non africains suivants étaient présents : États-Unis d'Amérique, France, Iran (République islamique d'), Japon, Pakistan, Pays-Bas (Royaume des), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Thaïlande, Türkiye et Yémen.

32. Des représentants des organisations suivantes étaient également présents : Association africaine de télédétection de l'environnement ; Institut régional africain pour les sciences et technologies géospatiales. Afroleadership ; AIC Mindful ; Bill and Melinda Gates Foundation ; Central Statistical Agency of Ethiopia (Office central éthiopien de statistique) ; Centre d'études, de recherche et de production en information pour l'environnement et le développement durable ; ConsultingWhere ; Digital Earth Africa ; Esri ; Esri Eastern Africa ; Geomatics, Topography, Engineering, Advice ; Geospatial Initiatives ; Geospatial World ; Association cartographique internationale ; Fédération internationale des géomètres ; Réseau des professionnels africains de la géomatique ; Pasco Corporation ; Place ; PVBUBLIC Foundation ; Technical University of Kenya (Université technique du Kenya) ; et Conseil mondial de l'industrie géospatiale.

33. Des représentants des entités du système des Nations Unies ci-après étaient présents : CEA ; Division de statistique de l'ONU ; Section de l'information géospatiale du Secrétariat de l'ONU ; Programme alimentaire mondial ; et Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Nigéria.

34. Parce que la réunion avait un double rôle (instance délibérante et forum d'échange intellectuel), le programme de travail comprenait des présentations techniques formelles et des rapports de pays sélectionnés en fonction de leur expérience, de leurs meilleures pratiques et de leurs méthodologies dans divers domaines. La réunion a donc offert une occasion exceptionnelle de plaider vigoureusement pour l'utilisation de la technologie géospatiale dans l'élaboration des politiques en Afrique.

35. Les participants ont notamment demandé à la CEA et au Conseil exécutif du Comité régional de nommer un comité consultatif de haut niveau chargé d'aider à orienter la réflexion collective et stratégique vers la mise en place d'un mécanisme global de gestion de l'information géospatiale en Afrique, comprenant, mais sans s'y limiter, une conférence des ministres, un sommet



des chefs d'État et de gouvernement et l'identification d'un champion africain de l'information géospatiale. Les participants ont demandé au Conseil exécutif d'entreprendre un examen du mécanisme permettant d'obtenir l'engagement financier des membres de la CEA au sein du Comité régional et de fixer le barème des contributions.

36. En outre, les participants ont exhorté les membres de la CEA à adopter les avancées technologiques, telles que l'intelligence artificielle, l'analyse des données et l'apprentissage automatique, afin d'automatiser et d'améliorer le processus d'intégration des informations géospatiales et statistiques.

37. Il a été convenu lors de la réunion que le Conseil exécutif élu lors de la réunion précédente, tenue à Addis-Abeba en 2022, resterait en place pour la neuvième réunion. Un nouveau commissaire du Département de l'arpentage de l'Ouganda a été nommé représentant de ce pays au Comité régional. Le Conseil exécutif est composé des pays suivants :

Président :	Afrique du Sud
Premier Vice-Président :	Cameroun
Deuxième vice-président :	Maroc
Premier Rapporteur :	Ouganda
Deuxième rapporteur :	Burkina Faso
Membre de droit :	Éthiopie

## **IX. Perspectives, évolution probable et plans futurs**

38. L'Afrique doit se positionner stratégiquement par rapport aux grandes initiatives d'information géospatiale mises en œuvre au niveau mondial. Elle ne pourra pas bénéficier des progrès réalisés dans l'utilisation de l'information géospatiale sans un mécanisme continental global, tel qu'une conférence des ministres sur l'information géospatiale, des champions au niveau des chefs d'État et de gouvernement et l'engagement des dirigeants nationaux.

39. Le Comité régional participera aux activités suivantes au cours de la prochaine période considérée :

a) Dixième réunion du Comité régional, en marge de la neuvième session de la Commission africaine de statistique. Le fait que les réunions du Comité régional coïncident avec d'autres événements géospatiaux importants sur le continent africain contribue à accroître le nombre de participants et le partage des connaissances et de l'expérience, ce qui se traduira par des contributions et des résultats plus efficaces lors des réunions. Les participants à la dixième réunion auront l'occasion d'évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne les recommandations formulées et les mesures prises lors des précédentes réunions du Comité régional. Les participants pourront partager leurs connaissances et leurs bonnes pratiques en matière de développement des données géospatiales en Afrique, faire connaître les avantages de l'utilisation de l'information géospatiale pour le développement durable et examiner les politiques, mesures et actions qui pourraient être mises en œuvre pour garantir la réalisation effective de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale dans la région ;

b) Conférence de l'Association africaine de télédétection de l'environnement de 2024. Des conférences internationales bisannuelles se tiennent dans toute l'Afrique et ont pris de l'ampleur, attirant des centaines de participants d'Afrique et de l'étranger, pour devenir le principal événement en matière de télédétection en Afrique. La prochaine conférence aura lieu en novembre 2024 et le Comité régional sera un partenaire clé, grâce à des

subventions de parrainage et à l'organisation d'ateliers techniques en marge de la conférence.

40. Compte tenu des tendances actuelles de l'information géospatiale, notamment l'innovation et les progrès technologiques rapides, et de l'omniprésence de la transformation numérique, le Comité régional a l'intention d'entreprendre des études afin d'évaluer ces tendances, progrès et technologies émergentes, telles que l'intelligence artificielle géospatiale, l'adoption croissante de solutions géospatiales et de normes de données basées sur l'informatique en nuage, l'utilisation croissante de l'information géospatiale pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, ainsi que la gestion des risques géospatiaux et des catastrophes naturelles. Le Comité régional devrait alors être en mesure de conseiller et d'informer les États sur les voies stratégiques que peuvent emprunter les agences nationales de cartographie pour poursuivre l'audit et l'amélioration de leurs stratégies et opérations géospatiales, afin de rester efficaces et efficientes.

## **X. Conclusion**

41. Les produits, les analyses et les applications de l'information géospatiale sont essentiels au développement de l'Afrique à tous les niveaux. Obtenir des résultats optimaux de l'information géospatiale exige une approche coordonnée et l'adoption de cadres communs, en même temps que la normalisation des pratiques et le respect des règles à tous les échelons. Une telle tâche dépasse les capacités d'un seul pays ou d'une seule région et constitue donc la base du travail du Comité régional.

42. Le Comité régional met en œuvre une stratégie visant à faire en sorte que les données et technologies spatiales nationales et régionales soient accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs possible et qu'elles soient développées, gérées, achetées et coordonnées conformément aux meilleures pratiques. Des efforts sont actuellement déployés pour développer et gérer les données géospatiales de manière coordonnée en établissant des normes, en adoptant ou en développant les meilleures pratiques, en créant des mécanismes pour soutenir les initiatives de collaboration en matière de données, en instaurant un centre d'échange de données unifié et en facilitant la mise en place de cadres et d'infrastructures à l'échelle du continent. La stratégie devrait contribuer à étendre et à améliorer l'utilisation et la connaissance des technologies géospatiales en multipliant les possibilités d'éducation et de sensibilisation dans le cadre d'une collaboration. En outre, elle devrait contribuer à identifier et à garantir des sources de financement durables pour soutenir les opérations et les programmes géospatiaux nationaux.

---